

Exclusion des élèves frontaliers: Macron n'est pas content

École Le président français a fait part à son homologue Karin Keller-Sutter de son inquiétude et de son insatisfaction au sujet de la décision du Canton.

Rachad Armanios Textes

L'exclusion progressive, de 2026 à 2029, des élèves frontaliers des écoles genevoises a mobilisé jusqu'à Emmanuel Macron. Le président de la République française a évoqué ce dossier avec son homologue de la Confédération, Karin Keller-Sutter, le 1^{er} juillet à l'Élysée, lors d'une rencontre où ils ont discuté de questions bilatérales, de la coopération en Europe, de la compétitivité européenne et d'enjeux géopolitiques.

Le président français a fait part à cette occasion de «son inquiétude et de son insatisfaction face à cette décision unilatérale et discriminatoire» du Canton de Genève.

C'est ce qu'a écrit Jean-Noël Barrot, le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, à la députée de la Haute-Savoie à l'Assemblée nationale, Virginie Duby-Muller.

Celle-ci, ainsi que plusieurs autres parlementaires de France, avait interpellé ce ministre en juin après l'annonce du Conseil d'État qui a mobilisé contre elle les autorités de France voisine ainsi que les familles concernées.

Dans sa lettre datée du 1^{er} août et rendue publique ce mardi par la députée, le ministre affirme avoir lui-même évoqué ce dossier avec son homologue Ignazio Cassis le 16 juin. Dès le lendemain de l'annonce, l'ambassadrice de France en Suisse avait exprimé la désapprobation de la France «sur la méthode comme sur le fond».

«Soyez assurée de la mobilisation du gouvernement sur ce dossier. Nous partageons pleinement vos préoccupations», écrit le ministre à la députée.

Solution soutenable

La préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, poursuit-il, est «pleinement mobilisée sur ce dossier qui concerne plus de 2500 élèves et qui emporte de nombreuses conséquences sur nos politiques publiques et locales».



Emmanuel Macron et la présidente de la Confédération se sont rencontrés le 1^{er} juillet dernier à Paris.

Ludovic Marin/AFP

La préfète doit évaluer les répercussions concrètes de cette mesure qui «toucherait non seulement les élèves de l'enseignement primaire et secondaire, mais aurait par surcroît un impact significatif sur l'enseignement professionnel, déjà soumis à de très fortes tensions dans le bassin genevois français».

Rétropédalage peu probable

Selon le ministre, l'ambassadrice et la préfète ont sollicité un entretien avec le président du Conseil d'État, Thierry Apothéloz, afin d'exposer la mise sous tension des établissements scolaires français que suscite la décision genevoise. «Cette démarche conjointe inédite vise à rechercher avec les autorités suisses une solution soutenable, dans l'intérêt des élèves et de nos territoires frontaliers, qui ne devraient pas avoir à subir les conséquences de cette décision unilatérale.»

Lors de la conférence de presse de rentrée, la conseillère d'État chargée du Département de l'Instruction publique (DIP) genevoise, Anne Hiltbold, avait évoqué une prochaine rencontre entre ces autorités et une délégation du Conseil d'État. Elle avait toutefois jugé un rétropédalage peu probable.

Berne renvoie à Genève

Quelle action Berne a-t-elle entrepris ou va-t-elle entreprendre? Lors de sa rencontre avec Emmanuel Macron, Karin Keller-Sutter lui a indiqué que «l'enseignement obligatoire relève de la compétence du canton de Genève, et que ce dernier prévoit d'organiser une discussion avec les parties concernées cet automne», répondent les services de la présidente de la Confédération. Cheffe du DIP, Anne Hiltbold n'a pas souhaité faire de commentaire.

Le ministre français, lui, souligne dans sa missive que Genève accueille près de la moitié des 236'000 frontaliers français se rendant quotidiennement en Suisse et surtout que ces derniers contribuent «à la prospérité et au rayonnement de la Confédération».

Prise de conscience

Dans un communiqué, Virginie Duby-Muller se félicite de cette «prise de conscience complète à tous les niveaux de l'État de cette situation de crise qui bouleverse les plans de milliers de familles résidant en France et travaillant en Suisse».

Elle conclut le communiqué en déplorant la décision du Grand Conseil genevois, jeudi dernier, de repousser l'examen de la motion socialiste qui demandait de permettre aux élèves déjà scolarisés de terminer l'ensemble de leur cursus à Genève.